

Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Mai 2011

MENSUEL N° 147 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Vie associative

Parfois, il est bon de le rappeler !

Wolu-Inter-Quartiers a parmi ses objectifs le **soutien aux actions des comités de quartiers**.

Dans sa charte, WIQ se donne pour rôles :

- de coordonner la réflexion relative à des préoccupations communes aux différents comités membres, et d'exercer à cet effet, sur base d'une information aussi précise que possible et dans un esprit constructif, une activité d'analyse critique des réalités vécues par les habitants et des réponses à y apporter dans le respect de l'intérêt général en évitant autant que possible le phénomène NIMBY (not in my backyard - pas dans mon jardin) ;
- d'agir en conséquence comme organe de sensibilisation et d'information de la population ;

• d'être, auprès des pouvoirs publics un organe révélateur des préoccupations collectives des habitants concernés et d'établir un contact suivi avec les autorités responsables aux fins d'éclairer celles-ci sur les orientations des décisions à prendre dans le sens qui correspond le mieux aux intérêts des habitants.

Plus concrètement, WIQ soutient les comités de quartiers, suivant leurs demandes, dans les actions qu'ils entreprennent dans les diverses matières qu'ils abordent.

Que ce soit pour l'analyse des projets d'urbanisme et d'environnement mis à l'enquête publique ou que ce soit pour l'établissement des fiches techniques « mobilité » ou encore pour les projets de réaménagement de l'espace public, si l'on reste dans des domaines « sérieux ».

WIQ aide également les comités pour leurs activités plus ludiques, principalement par la diffusion de l'information dans le cadre des actions organisées par les comités de quartiers : brocante, apéro-rencontre, concert de musique, journées Portes ouvertes des artistes de Woluwe-Saint-Lambert, ... par son bulletin d'information et via son site internet. Et, nous sommes ouverts à d'autres types d'aides pratiques : mises en page de documents, organisation de solidarité entre comités, recherche de partenaires éventuels, ...

Ceci ne veut pas dire que notre association est fermée aux groupes d'habitants, non membres de notre association, qui spontanément réagissent à un projet. Régulièrement, nous recevons des appels d'habitants qui désirent profiter de l'expérience de notre association dans des matières qui se révèlent parfois techniques et/ou com-

plexes comme l'urbanisme, l'environnement et la mobilité, pour exemples.

Pour terminer, rappelons que nous sommes disposés à soutenir la création de nouveaux comités de quartiers sur le territoire de la commune : une aide logistique et financière pour commencer une nouvelle aventure citoyenne peut donner le coup de pouce nécessaire à la création d'un nouveau comité.

Bernard Devillers – Coordinateur

Mobilité

État lamentable et intolérable de l'avenue Jean Monnet

À chaque publication du « Wolu Info », les autorités de la Commune se félicitent des différents travaux menés au niveau des voiries communales.

Ceci est très bien, mais les habitants devant emprunter tous les jours l'avenue Jean Monnet, se sentent les parents pauvres et les oubliés du service des travaux publics et ils en ont marre !!!

En effet, depuis le mois d'août 2009, en collaboration avec Wolu-Inter-Quartiers, nous avons signalé à la Commune l'état très dangereux de l'avenue Jean Monnet. À diverses reprises, nous avons fait part aux autorités communales de nos doléances (en 2010 et en 2011). À chaque fois la réponse de la Commune est la même, à savoir :

« Un bureau d'experts a été désigné et a remis des propositions d'aménagements afin de remédier aux affaissements constatés dans cette voirie. Le Conseil communal en sa séance du 31 janvier sera amené à voter le budget pour l'année 2011. À partir de ce moment là, les procédures de consultation des entreprises en mesure d'effectuer ces travaux pourront être lancées. Un crédit est

Hof-ten-Berg fête la musique
le 25 juin 2011
à partir de 10h
à 15h, concert de
MOUSTICA LARGO
D'une rive à l'autre
durant la journée :
FÊTE DE QUARTIER
Grand goûter, grimaces, clowns sur vélo, automate, espace cirque, trampoline, carrousel, petite restauration, bar et stand compostage...
À partir de 19h30, barbecue à la salle communautaire et concert de jazz
Réservations pour le soir : 0495 69 76 10 & Jeanne : 02 772 05 97 et 0494 28 24 98

Le « petit » patrimoine



Les serrures

Le plus ancien système de fermeture est l'espagnolette. L'espagnolette est une tige métallique munie de crochets et manœuvrée par une poignée tournante qui sert à fermer et ouvrir les battants d'une fenêtre. Tout d'abord en fer forgé, la poignée devient un véritable chef-d'œuvre de ciselure sur bronze, sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.

De nos jours, le mode de fermeture des fenêtres le plus généralement employé est la crémone : bouton agissant à l'aide de crémaillères sur deux tiges qui s'écartent, verrouillant le haut et le bas.



Fin XIX^{ème} siècle, la serrure et le verrou tendent à disparaître de la décoration de la porte. Ils sont logés dans l'épaisseur du bois, et une béquille prend la place du bouton. L'emploi de cette béquille permet la création de nouveaux modèles pouvant s'adapter à tous les styles.

A cette époque, pour prévenir les marques de doigts sur les montants, on invente les plaques de propreté, qui sont en cuivre, en faïence, en porcelaine ou en verre.

Geneviève Vermoelen. Tél. : 02 735 03 65.

Style de France : objets et collections de 1610 à 1920, J de Hillerin.



Les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert



Bien que difficilement visible sur la photo, nous pouvons vous assurer que l'avenue Jean Monnet tient de la montagne russe. Elle commence d'ailleurs à ressembler à l'ancienne voirie qui traversait le Val d'Or avant le début de son urbanisation.

prévu au budget extraordinaire (investissements) pour ce chantier et celui-ci devra être coordonné avec les sociétés concessionnaires qui

doivent s'assurer de l'état de leurs installations. **C'est dire que le chantier sera long** ».

Il est évident que les causes de l'état lamentable de cette voirie ne sont pas très difficiles à déterminer, à savoir, d'une part, l'état du sous-sol et d'autre part, les nombreux poids lourds qui ont alimenté et qui

alimentent encore à ce jour, les divers chantiers de construction d'immeubles de l'avenue du Yorkshire, de l'avenue Jean Monnet et en ce

moment, les 3 immeubles en construction à l'avenue de Calabre.

Pourquoi ne pas faire payer les différents promoteurs pour les dégâts qu'ils ont causés ?

La Commune a-t-elle prévu, pour ces différentes constructions, des charges d'urbanisme ?

J'invite tout habitant de Woluwe-Saint-Lambert à venir faire connaissance avec les « montagnes russes » de l'avenue Jean Monnet.

Entretemps, les amortisseurs et systèmes de suspension de nos voitures en souffrent énormément

Si un jour un affaissement de voirie devait se produire, les autorités communales en seront tenues pour entièrement responsables. Un homme averti en vaut deux !!!!

Marcel De Rongé
Président du Comité Schuman-Bouleaux-Peupliers-Calabre et Environs.

Urbanisme

Comment comprendre ?

Notre association participe chaque année à de nombreuses commissions de concertation et parfois nous avons du mal à comprendre la politique communale en la matière.

Il est vrai que le fait que notre commune ne dispose toujours pas d'un Plan Communal de développement (durable ?) ne nous aide pas à comprendre les objectifs communaux en matière d'urbanisme notamment.

Cependant, il existe des règlements communaux et régionaux qui cadrent ce qui est permis ou non, tout en laissant la possibilité aux demandeurs de permis d'introduire des projets qui dérogent à ces règlements ; c'est pour cela qu'il existe des enquêtes publiques pour certaines demandes de permis.

Deux avis récents de commissions de concertation nous ont laissés perplexes. Signalons tout de suite que nous étions contre les deux projets, mais pour des raisons différentes.

Le premier projet concernait la démolition du 40 avenue de Broqueville (immeuble de la première urbanisation de cette avenue) pour le remplacer par un immeuble à appartements du même gabarit que ses voisins. Plus la construction d'un autre immeuble à appartements du côté de la rue de la Cambre.

Le motif de l'enquête publique concernait uniquement la démolition du 40 avenue de Broqueville, aucune autre dérogation n'était demandée.

Cette demande a reçu un avis défavorable, principalement parce que rien ne justifie la démolition de l'ancien bâtiment, que la profondeur de l'immeuble de la Cambre ne respectait pas le bon aménagement des lieux (mais sans dérogation), que le projet présentait 5 entrées de garage continues, ...

Le deuxième projet concernait la construction d'un immeuble à appartements en front de rue (pour boucher une dent creuse) et la transformation d'un (grand) entrepôt existant en intérieur d'îlot en une habitation. Dans ce cas-ci, 2 dérogations : du fait de la profondeur de l'immeuble en rue et parce que les arrières-bâtiments ne peuvent comporter aucun local à usage d'habitation ; plus au niveau du Plan régional d'Affectation du Sol, une atteinte à l'intérieur de l'îlot. Soulignons de plus que le projet permet la circulation de véhicules en intérieur d'îlot.

Avis favorable avec une petite condition au niveau de la zone plantée de pleine terre. La Société de Développement de la RBC et la Division des Monuments et Sites se sont abstenus.

Pourtant, le projet présentait, côte à côte, 4 entrées de garage, sans problème apparent, cependant considéré comme traitement inadéquat dans le projet de la rue de la Cambre.

Un autre projet de même type (habitation en intérieur d'îlot sur un ancien entrepôt), à l'av. Georges Henri, avait pourtant été refusé il y a quelques années et le promoteur de

ce projet s'est uniquement vu accepter un immeuble à front de rue.

Deux autres avis récents ont interdit la circulation de véhicules en intérieur d'îlot, pas ici, pourquoi ? D'autres exemples pourraient être cités.

Ces différences « apparentes » de traitement nous laissent penser qu'il n'y a pas de politique communale connue du public en matière d'urbanisme. Malgré les différents règlements, on ne comprend pas pourquoi un projet est accepté et un autre pas. Est-ce dû à des paramètres inconnus de nous, à la pression des habitants qu'ils soient pour ou contre le projet, à des objectifs communaux en matière d'urbanisme, ... ? Nous ne le savons pas.

C'est pourquoi il serait plus que temps que la Commune finalise le Plan communal de Développement (PCD) et dévoile ainsi ses politiques, que ce soit en matière d'urbanisme, de logement, de mobilité, de l'économique, du social et de toutes les matières qui touchent la vie communale. Evidemment, une fois le PCD établi, il devient une référence obligée pour les différentes décisions à prendre. C'est donc pour les habitants un document très utile (on sait où on va) mais également très contraignant pour le pouvoir local (on doit suivre ce qu'on a dit).

Est-ce cela qui retarde à ce point la finalisation d'un PCD que nous suivons à la trace depuis 1996, date à laquelle le bureau Agora fut désigné pour l'élaboration de ce plan.

Bernard Devillers – Coordinateur

Le Plan de gestion de l'eau à Bruxelles

Le projet de Plan de gestion de l'eau à Bruxelles est à l'enquête publique. Il va engager la Région à mener diverses actions pour répondre aux grands défis de la gestion de l'eau à Bruxelles, sans perte de confort ni d'efficacité: qualité de l'eau potable, égouttage, épuration des eaux usées, protection des cours d'eaux et autres milieux humides. Il va permettre aux Bruxelloises et Bruxellois, et aux divers acteurs de l'eau (associations, Communes, intercommunales, etc.), de se prononcer sur l'efficacité des mesures prévues et, le cas échéant, d'en proposer de nouvelles.

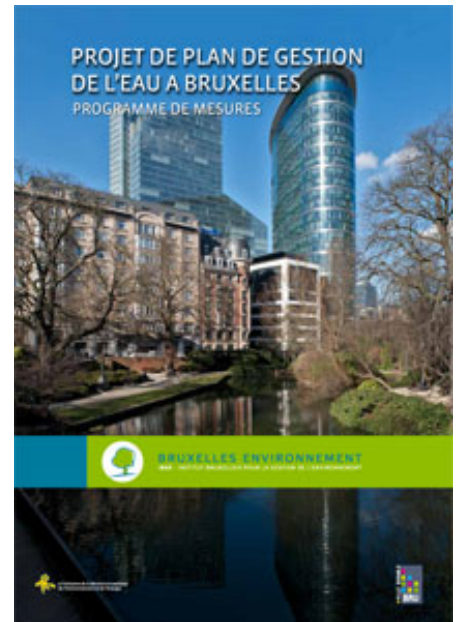
Donnez votre avis sur le site de l'administration régionale Bruxelles Environnement : www.bruxellesenvironnement.be.

Les documents sont téléchargeables sur le même site internet ou consultables chaque mardi et jeudi entre 10h et 12h à Bruxelles Environnement – Service Info

– 1er étage – local 107 – Gulledele 100 – 1200 Bxl, ainsi qu'à votre administration communale. Des séances collectives d'information seront organisées dans les locaux de Bruxelles Environnement, un après-midi par semaine, uniquement sur rendez-vous au 02.775 75 75.

Enquête publique jusqu'au 28 août 2011.

Une réunion publique d'information serait prévue à Watermael-Boitsfort le 31 mai. Merci de vérifier sur le site internet de cette commune.



Wijkcomité
Sint Lambertusstraat

Bienvenue à notre fête des voisins
Dimanche Zondag **05/06/2011**
Mega-apero du quartier van de wijk
de 11h30 à 13h30 / van 11.30u tot 13.30u
133 rue St. Lambertusstraat (jardin/tuin)
Welkom op ons bureneest
Ik nodig mijn buren uit. En U ?
Moi, je convie mes voisins. Et vous ?

Comité de Quartier
Rue Saint-Lambert

2^{ème} concert !

6^{ème} Concert St Henri
le samedi 18 juin 2011 à 16h00 précises
en l'Eglise St Henri – Parvis St Henri
1200 Woluwe St Lambert

« **DUO SWEET 17** »
Haruko TANABE viola d'amore
Korneel LECOMPTE
contrebasse viennoise

Musiques de
ARIOSTI - SPERGER

Le verre de l'amitié sera offert après le concert
Une initiative des Comités de Quartier
avec la collaboration de la Paroisse St-Henri

Participation libre

Editeur responsable et infos : Michel Guirlinger : 02/734 75 44 - 0472 226 143
Dessin : Carla Goffi

Quartier Dries à Woluwe-St-Lambert
Samedi 25 juin 2011

29^{ème} FETE DE QUARTIER
« *MASQUES ET FOLKLORES AU DRIES* »

- ✓ Brocante de 08h00 à 16h00
- ✓ Apéritif offert par DELHAIZE Roodebeek
- ✓ Comic's Hospital Circus
- ✓ Tournoi de ping-pong
- ✓ Plusieurs concours et animations
- ✓ Ateliers créatifs Centre culturel Wolubilis
- ✓ Fleuriste « Lambert du Décors »
- ✓ Présences des brigades canine et cycliste de la zone de police Montgomery
- ✓ Vivaqua

dans les rues Dries, de l'Activité, Crocq, Cayershuis, de la Roche Fatale, du Carrefour, Solleveld, Moonens et Clos des Quatre Saisons

<http://home.scarlet.be/comite.dries/>

Bus 27 & 29 - Verheyeweghen Métro Tomberg

Ed. resp. : asbl Comité de Quartier Dries
125, rue Dries - 1200 WSL

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement au Bulletin : 5 €/ an



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Communauté française, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

